



Fondation Lionel-Groulx

RAPPORT ANNUEL 2010



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Claude Béland
Ancien président
Mouvement Desjardins

Vice-président

Robert Comeau
Historien et professeur associé
Université du Québec à Montréal

Trésorière

Paule Doré
Administratrice de sociétés

Secrétaire

Pierre Graveline
Directeur général
Fondation Lionel-Groulx

Administrateurs

Jacques Beauchemin
Professeur
Université du Québec à Montréal

Fernand Daoust
Syndicaliste et conseiller du président
Fonds de solidarité FTQ

Nicolle Forget
Avocate et
administratrice de sociétés

Administrateurs (suite)

Jean-Claude Germain
Écrivain, dramaturge
et comédien

Marcel Masse
Président
Société Héritage de Champlain

Jacques Nantel
Secrétaire général
HEC Montréal

Robert Parizeau
Président du conseil
AON Parizeau inc.

Hélène Pelletier-Baillargeon
Journaliste et écrivaine

Denis Vaugeois
Historien et éditeur
Les Éditions du Septentrion

Membres honoraires

M^e André P. Asselin
président de 1996 à 2008

Dr Jacques Genest
président de 1972 à 1988

Juliette Lalonde-Rémillard
directrice générale de 1967 à 1989

Jean-Marc Léger †
directeur général de 1989 à 1998



Pour joindre la Fondation Lionel-Groulx :

Courrier : 261, avenue Bloomfield
Outremont (Québec)
H2V 3R6

Téléphone : 514 271-4759

Télécopieur : 514 271-6369

Site internet : fondationlionelgroulx.org

Courriel : info@fondationlionelgroulx.org

Rapport annuel 2010 : coordination Pierre Graveline, mise en page Étienne Lafrance.

Photographies : Louis-Étienne Doré (couverture), Mouvement Desjardins (p. 4).

La Fondation Lionel-Groulx tient à remercier pour leur appui les partenaires suivants :



Fondation J.A. DeSève



COMITÉ CONSULTATIF DES HISTORIENS

Éric Bédard
TÉLUQ

Robert Comeau
Université du Québec à Montréal

Charles-Philippe Courtois
Collège militaire royal de Saint-Jean

Xavier Gélinas
Musée canadien des civilisations

Julien Goyette
Université du Québec à Rimouski

Yvan Lamonde
Université McGill

Gilles Laporte
Cégep du Vieux Montréal

Martin Pâquet
Université Laval

Béatrice Richard
Collège militaire royal du Canada

Denis Vaugeois
Les Éditions du Septentrion

COMPAGNIE DES CINQ CENTS ASSOCIÉS

Gouverneur

Anonyme

Intendant

Robert Parizeau

Directeurs

André P. Asselin

Claude Béland

Antoinette Brassard

Jean-Jacques Delisle

Paule Doré

Marcel Henry

Pierre Lamy

Pierre Mantha

Marcel Masse

Rita Tardif

Fondation Jean-Paul Tardif

Anonyme

Anonyme

Associés

Marc-Aurèle Allen

Robert Auclair

Jacques Baillargeon

André Beauchamp

Jules Bélanger

Louis Bernard

Pierre Bertrand

Émile Bessette

Aurélien Boisvert

Jean-Jacques Boisvert

Jean-Rémi Brault

Georges-Étienne Cartier

Rock Cloutier

Paul-André Comeau

Robert Comeau

Guy Cormier

Pierre Deslongchamps

Jean-Luc Dion

Jean-Pierre Duquette

Louis Dussault

Élie Fallu

Nicolle Forget

Louis Fournier

Monique Gervais

René Hardy

Germain Julien

Benoît Lacroix

Maurice Lanoix

Gérald Larose

Pierre Le François

Jean-Marc Léger

Louise Maheu LeFavre

Laurent Mailhot

Susan Mann

Jean-Paul Martel

Yves Martin

Yvon Martineau

Jacques Maurais

Jeanne-Mance Migneault

Michel Moisan

Claude Morin

Jacques-Yvan Morin

Simon Morin

Michel Paillé

Roger Papineau

Léo Paré

Gaston Pelletier

Hélène Pelletier-Baillargeon

Onil Perrier

Monique Perron

Fernand Potvin

Jacques Racine

Richard Rioux

Ghislaine Roy

Paul-Émile Roy

Jean-Guy Saint-Martin

Robert-G. Tessier

Yvon Turcot

Denis Vaugeois

Sœurs de Notre-Dame
du Saint-Rosaire

SNQ Richelieu St-Laurent

Anonymes (6)

Mot du président



L'année 2010 a été l'année d'un grand bouleversement à la Fondation Lionel-Groulx. Ce fut l'année où se concrétisèrent les résultats d'une réflexion entreprise, alors que j'acceptais en mars 2008 la présidence de la Fondation, sur la mission de la Fondation et sur sa gouvernance. Ma vision du renouvellement de la Fondation, telle qu'exprimée aux membres du conseil d'administration avant mon élection à la présidence, s'est finalement réalisée beaucoup plus rapidement que je le croyais !

Dès le mois de décembre 2008, le conseil d'administration approuve les grands volets d'une nouvelle gouvernance. Au mois de mars 2009, il vote en faveur de la cession des fonds d'archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et décide de se donner un nouveau plan d'action pour les années à venir. Quelques mois plus tard, suite à la démission de Philippe Bernard, dévoué directeur général de la Fondation pendant cinq ans, un nouveau comité, celui des ressources humaines, précise le profil du nouveau directeur général, ses conditions d'emploi et ses priorités dont les principales sont de procéder à la vente d'un immeuble appartenant à la Fondation, de rénover le siège social de la Fondation et de préparer un plan d'action pour les prochaines années.

C'est au mois de mars 2010 que Pierre Graveline devient directeur général et qu'il accepte de procéder au plan de restructuration et de renouvellement de la Fondation dans les meilleurs délais. Un an plus tard, non seulement les archives de la Fondation sont désormais sous la garde des experts de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mais le siège social de la Fondation est complètement rénové et un plan d'action pour les trois années à venir a été accepté par le conseil d'administration. Nous pouvons donc affirmer que le grand bouleversement est complété et que la Fondation peut entreprendre avec confiance la mise en place d'activités en vue de mieux réaliser sa mission.

La conception de cette réorganisation est l'oeuvre d'un conseil d'administration de bénévoles talentueux, dévoués et généreux, convaincus de l'importance de la promotion de l'oeuvre du chanoine Lionel Groulx, de la promotion de l'histoire du Québec et de l'Amérique française et ce, en contribuant au débat national par le soutien de la place de l'histoire dans la société québécoise et en mettant en valeurs les fonds d'archives cédés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Je désire les remercier de leur précieuse collaboration à l'oeuvre de la Fondation. Au cours de l'année 2010, d'ailleurs, j'ai eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux administrateurs que je salue chaleureusement : messieurs Jacques Beauchemin, Jean-Claude Germain et Jacques Nantel. Par contre, nous avons eu à déplorer le départ de monsieur Pierre Lamy, un des piliers les plus solides et fidèles depuis de nombreuses années de la Fondation, pour des raisons de santé.

Je désire également souligner la compétence, la loyauté et la générosité du directeur général et de son adjoint qui contribuent, quotidiennement, à assurer la présence et le progrès de la Fondation.

M^e Claude Béland



Rapport du directeur général : la Fondation a fait peau neuve



Je veux remercier en tout premier lieu le conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx de la confiance qu'il m'a témoignée en me confiant la direction générale de cette institution. C'est pour moi un honneur d'assumer cette responsabilité et de relever ce défi. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me suis attelé à la tâche le 1^{er} mars 2010. Je souligne également l'excellente collaboration dont a fait preuve mon prédécesseur, monsieur Philippe Bernard, pour faciliter mon entrée en fonction.

Je suis arrivé à la direction de la Fondation avec une conviction : aujourd'hui tout autant qu'hier, la Fondation Lionel-Groulx a un rôle significatif à jouer au Québec afin de poursuivre l'action qu'a menée Lionel Groulx tout au long de sa vie pour défendre notre nation, l'enseignement de son histoire, sa langue et sa culture, ainsi que pour promouvoir son émancipation. C'est en actualisant et en poursuivant cette entreprise que la Fondation remplira son devoir de mémoire envers Lionel Groulx et accomplira sa mission.

Une nécessaire transition complétée

En 2010, la Fondation Lionel-Groulx était à une croisée des chemins. Son conseil d'administration avait décidé en 2008-2009 de cesser ses activités dans le domaine de l'archivage et de réorienter son action. Une première étape majeure avait été franchie : des ententes avaient été conclues avec BANQ et HEC Montréal afin d'assurer le traitement, la conservation et la disponibilité des fonds d'archive détenus par la Fondation et ces fonds avaient été transférés à ces institutions.

Toutefois, beaucoup restait encore à faire pour concrétiser cette réorientation.

À cette fin, j'ai sollicité du conseil d'administration le mandat de mettre en œuvre en priorité au cours de l'année 2010 un plan pour finaliser cette transition. Ce plan de transition a été mené à terme avec succès :

- Nous avons procédé à l'élagage des livres, brochures, périodiques et journaux qui n'avaient pas un rapport direct avec notre mission. Quelque 40 000 documents divers ont été donnés, pour l'essentiel à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et à la Fondation des parlementaires québécois (Cultures à partager) qui dote des bibliothèques francophones dans le monde; de plus, des cartes géographiques anciennes ont été données au Département de géographie de l'UQAM qui les a numérisées et rendues disponibles aux étudiants et aux chercheurs; nous ne conservons désormais à la Fondation que les livres et brochures ayant appartenu à Lionel Groulx (regroupés et mis en valeur dans notre salle de réception), les livres traitant de l'histoire du Québec, du Canada français et du fait français en Amérique, ainsi que quelques collections de périodiques portant sur le même sujet.

- Du même souffle, nous avons réalisé l'élagage des archives institutionnelles de la Fondation, ce qui n'avait jamais été fait.
- À l'exception de certains objets que nous avons conservés et mis en valeur dans les bureaux de la Fondation, la plupart des objets ayant appartenu à Lionel Groulx, ainsi que le mobilier de son bureau et de sa chapelle, ont été donnés au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (région de naissance de l'historien) qui constituera une collection Lionel-Groulx accessible au public.
- Nous avons disposé du matériel d'archivage dont nous n'avions plus l'usage en en faisant don à la Société historique de Longueuil.
- De même, les meubles et équipements excédentaires ont été donnés au Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve.
- Le 257 Bloomfield, qui abritait pour l'essentiel le centre d'archives et dont la Fondation n'avait plus l'usage, a été vendu le 5 août à un prix supérieur au prix maximal que nous aurions peut-être obtenu en testant le marché selon des spécialistes de l'immobilier à Outremont, qui plus est en évitant de verser une commission à un agent.
- Enfin, le 261 Bloomfield, maison de Lionel Groulx et siège social de la Fondation, a fait l'objet de travaux majeurs de restauration : travaux de terrassement externe, calfeutrage et peinture des fenêtres, peinture des escaliers arrière et des balcons avant, fabrication et installation d'une plaque « Fondation Lionel-Groulx » et d'une nouvelle boîte aux lettres, restauration de la porte d'entrée, travaux de maçonnerie, aménagement des bureaux, sablage des planchers et peinture intérieure, installation de nouveaux systèmes de chauffage, d'électricité, de chauffe-eau, de téléphone, de sécurité, de climatisation, achat et installation de rideaux et stores vénitiens, aménagement d'un vestiaire et d'une salle de photocopies, installation de nouvelles bibliothèques dans la salle de réception, d'un présentoir de médailles, d'une galerie de photos, etc.

Il faut souligner que ce grand ménage a été mené à terme avec le souci constant de donner plutôt que de jeter, de minimiser les coûts de la transition et de maximiser les revenus de la Fondation dans cette opération. J'attire l'attention sur la donnée suivante : BAnQ évalue à 2 230 000 \$ la valeur des dons d'archives, de livres, brochures, périodiques et journaux que la Fondation lui a faits; si on ajoute à cela, les milliers de livres, brochures et périodiques, de cartes géographiques anciennes, de matériel d'archivage, de meubles, d'équipements et d'objets donnés à divers organismes, nous pouvons estimer, sans exagération, à 2 500 000 \$ la valeur totale des dons de la Fondation à la collectivité québécoise en 2009-2010.

Un plan d'action triennal adopté

La mise en œuvre du plan de transition que je viens de résumer dans ses grandes conclusions a sollicité largement le temps et les énergies des ressources de la Fondation d'avril à octobre 2010. Cependant, parallèlement à ces travaux, j'ai mené au cours de ces mois une large consultation auprès des membres du conseil d'administration de la Fondation en vue d'élaborer notre nouveau plan d'action pour la période 2011-2013.

Ce plan d'action triennal, adopté en octobre 2010 par le conseil d'administration de la Fondation, vise l'atteinte des cinq grands objectifs suivants :

1. Assumer notre devoir de mémoire envers Lionel Groulx

Pendant la période 2011-2013, la Fondation mettra l'accent sur la diffusion de son œuvre intellectuelle et littéraire d'historien :

- En assurant l'édition du quatrième tome de sa *Correspondance* et la réédition de ses *Mémoires*.
- En numérisant, avec l'accord de la succession de Lionel Groulx et en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, tous ses livres qui ne sont plus disponibles en librairie et en les rendant accessibles sur notre portail Internet et sur celui de BAnQ.
- En soutenant la publication d'essais et d'études historiques ainsi que la tenue de colloques et de conférences sur l'œuvre de Lionel Groulx.
- En faisant de la maison de Lionel Groulx, siège social de la Fondation, un centre de rencontre intellectuelle, de débats et de conférences sur notre histoire nationale.

2. Promouvoir l'enseignement de l'histoire nationale du Québec

Au cours de la période 2011-2013, la Fondation intensifiera ses efforts en vue de promouvoir l'enseignement de l'histoire nationale du Québec :

- En soutenant la Coalition pour l'histoire, qui regroupe plusieurs organismes et historiens déterminés à accroître la place de l'enseignement de l'histoire dans notre système d'éducation, en hébergeant son secrétariat et en assurant sa coordination.
- En réalisant et en diffusant une recherche sur l'état actuel de l'enseignement de l'histoire du Québec et de la recherche sur cette histoire dans le réseau universitaire québécois.
- En réalisant et en diffusant une recherche sur la place de l'histoire du Québec dans les médias.
- En menant, de concert avec la Coalition pour l'histoire, une campagne de sensibilisation des membres de l'Assemblée nationale du Québec à l'importance de l'enseignement de l'histoire du Québec dans le réseau scolaire québécois.

3. Mener une vaste opération publique pour faire connaître l'histoire de la nation québécoise et du fait français en Amérique, ainsi que les figures marquantes de cette histoire

Tous les moyens déployés pour redonner à l'enseignement de l'histoire nationale du Québec la place qui lui revient à tous les niveaux de notre système d'éducation seront d'autant plus fructueux que l'intérêt pour la connaissance de cette histoire sera relancé, non seulement dans les milieux académiques et politiques mais dans la société civile, dans les médias et dans la population en général.

Voilà pourquoi, pendant la période 2011-2013, la Fondation Lionel-Groulx entreprendra une vaste opération publique pour faire connaître cette histoire et les figures marquantes de celle-ci :

- En identifiant les moments déterminants et les figures marquantes de notre histoire nationale.
- En menant auprès des associations de la société civile québécoise et auprès de la population, une grande consultation afin d'identifier pour chacune des principales périodes historiques et pour chacun des grands secteurs d'activité humaine les figures marquantes de notre histoire, les femmes et les hommes ayant apporté une contribution vraiment significative au développement de la nation québécoise.
- En mettant en œuvre, de concert avec des partenaires corporatifs, un ensemble de moyens pour faire connaître à la population ces moments déterminants et ces figures marquantes de notre histoire.

4. Contribuer au rayonnement de la culture québécoise

Depuis 1997, la Fondation Lionel-Groulx apporte une contribution, modeste mais spécifique, au rayonnement de la culture québécoise en remettant chaque année le prix Jean-Éthier-Blais, doté d'une bourse de 3 000 \$, à l'auteur du meilleur essai littéraire québécois. Ce prix est financé par une donation testamentaire de Jean Éthier-Blais.

Au cours de la période 2011-2013, la Fondation poursuivra cette contribution, en lui assurant toutefois une meilleure promotion :

- En développant, sur le site Internet de la Fondation, la section « Prix Jean-Éthier-Blais », présentant l'histoire de ce prix, les lauréats, les critères d'attribution, les membres du jury, etc.
- En menant une opération de valorisation de ce prix auprès des éditeurs, des libraires et des médias.

5. Appuyer la défense et la promotion de la langue française au Québec, particulièrement à Montréal

La défense et la promotion de la langue française représentent des éléments majeurs de l'œuvre de Lionel Groulx. Au cours des dernières années, la Fondation Lionel-Groulx a agi sur ce plan en étant membre de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) qui se consacre pour l'essentiel à la surveillance de la qualité de la langue française dans les administrations publiques.

Pendant la période 2011-2013, compte tenu en particulier de l'anglicisation rapide et préoccupante de la métropole du Québec, la Fondation assumera de plus grandes responsabilités dans la défense et la promotion de la langue française. Comment ?

- En soutenant les actions des coalitions Montréal français et Québec français.

Plusieurs activités poursuivies et réussies

Bien que la mise en œuvre du plan de transition et que l'élaboration du plan d'action triennal aient accaparé l'essentiel de nos ressources en 2010, plusieurs autres activités ont néanmoins été poursuivies et menées à bien. Notamment :

- Les travaux de préparation du quatrième tome de la *Correspondance (1915-1920)* de Lionel Groulx se sont poursuivis tout au long de l'année.
- Des catalogues de la bibliothèque privée de Lionel Groulx et de la bibliothèque de la Fondation consacrée à l'histoire du Québec, du Canada français et du fait français en Amérique ont été élaborés.
- Le dossier de notre exemption fiscale, contestée par la Ville de Montréal, a été réglé à notre satisfaction, la Ville ayant abandonné sa contestation suite à nos représentations auprès de son contentieux.
- La campagne annuelle de financement auprès des membres associés a été réalisée en avril et mai.
- Une entente de partenariat avec le Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour promouvoir la Journée nationale des Patriotes a été signée le 29 mars et un message promotionnel de la Fondation est paru dans le cahier spécial du quotidien *Le Devoir* sur cet événement le samedi 22 mai.
- Un colloque sur Hector Fabre, commanditée par la Fondation, s'est tenu les 16 et 17 septembre à Québec.
- 19 livres de 11 maisons d'édition différentes ont été soumis au prix Jean Éthier-Blais 2010 ; le jury s'est réuni le 24 août et a choisi à l'unanimité de remettre le prix à Gilles Marcotte pour son livre *La littérature est inutile* publié chez Boréal; la remise du prix a eu lieu à la Fondation le 18 octobre en présence notamment de l'auteur, de l'éditeur et des membres du jury.
- Les étapes de réflexion et de consultations auprès de spécialistes concernant un éventuel nouveau portail Internet de la Fondation ont été franchies avec succès.
- Un comité consultatif d'historiens, mandaté pour conseiller la Fondation sur les aspects historiques de son plan d'action et placé sous la responsabilité du directeur général, a été constitué. Il est composé de 10 historiens.
- Une étude sur la place de l'enseignement de l'histoire, particulièrement de l'histoire du Québec, au niveau collégial a été réalisée par les chercheurs Gilles Laporte et Myriam D'Arcy. Cette étude, commandée par la Fondation et intitulée *Je ne me souviens plus*, a été rendue publique le 24 novembre lors d'une conférence de presse tenue dans nos bureaux. Notre intervention a obtenu une couverture médiatique

exceptionnelle à la télé, à la radio, dans la presse écrite et sur les sites Internet. De plus, la recherche a été acheminée aux membres de l'Assemblée nationale du Québec, aux directeurs généraux des cégeps et à nos partenaires de la Coalition pour l'histoire.

Par l'achèvement réussi de son plan de transition, par l'élaboration et l'adoption de son plan d'action pour la période 2011-2013, par la réalisation également de nombreuses activités, l'année 2010 aura donc été pour la Fondation Lionel-Groulx l'occasion de faire peau neuve.

Si notre Fondation s'est révélée en 2010 plus vivante et plus active que jamais, elle le doit à de nombreuses personnes – membres du conseil d'administration, membres du comité des historiens, membres associés, employés, collaborateurs –, à plusieurs partenaires corporatifs – Banque nationale, Hydro-Québec, Fondation J. A. DeSève, Bibliothèque et Archives nationales du Québec –, et à un président convaincu et dynamique, monsieur Claude Béland.

Je tiens, en conclusion de ce rapport annuel, à saluer leur engagement, leur loyauté et leur générosité.

Pierre Graveline





Fondation Lionel-Groulx

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

2010

FONDATION LIONEL-GROULX

**RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2010**



Normand Vendette, CA Inc., comptable agréé
4260 Girouard, bureau 103, Montréal, QC, H4A 3C9 Tél. : 514.595.9378, Téléc. : 514.595.4611

NORMAND VENDETTE, CA INC.
Comptable agréé

4260 Girouard, bureau 103, Montréal, (Québec), H4A 3C9
Tél.: (514) 595-9378 Téléc.: (514) 595-4611

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil d'administration de la **FONDATION LIONEL-GROULX**,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme **Fondation Lionel-Groulx** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit. Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons et de levées de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des levées de fonds reçus, de l'excédent des produits, de l'actif et des actifs nets.

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Fondation Lionel-Groulx** au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Normand Vendette
Comptable agréé auditeur
Le 7 mars 2011



Membre de
l'Ordre des comptables agréés du Québec

FONDATION LIONEL-GROULX
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Page 2

	2010	2009
PRODUITS		
Intérêts et dividendes	69 675 \$	84 630 \$
Gains (pertes) réalisés sur cessions de placements	9 080	99 559
Rétribution du Fonds Michel-Brunet	(4 140)	(5 825)
Subvention d'agrément (BAnQ)	-	15 372
Dons d'entreprises et d'organismes	26 600	25 000
Contributions (associés et particuliers)	14 370	16 097
Vente de livres et documents	4 535	-
Loyer	3 000	6 000
Services de la référence	-	1 089
Redevances et droits d'auteur	504	774
Legs	-	4 004
	123 624	246 700
CHARGES		
Salaires, honoraires et charges sociales	189 900	233 994
Coalition pour l'histoire	8 727	-
Colloque Hector Fabre	1 500	-
Journée nationale des patriotes	1 000	-
Électricité et chauffage	7 543	6 435
Frais de gestion des placements	9 089	9 054
Taxes, assurances et cotisations	9 310	11 574
Frais juridiques et de vérification	7 158	6 138
Frais de bureau	4 538	4 511
Entretien et réparations	3 810	4 078
Prix Jean Éthier-Blais	3 799	3 495
Télécommunications	4 163	3 888
Acquisition d'équipement informatique et de mobilier	2 201	1 346
Représentation et promotion	6 513	2 160
Amortissement - mobilier et équipement	6 263	1 561
Intérêts et frais bancaires	1 502	1 558
Frais de déplacements	1 266	574
Frais de réunions	1 014	856
	269 296	291 223
Insuffisance des produits sur les charges avant éléments non récurrents, amortissement et gains non réalisés sur placements	(145 672)	(44 523)
Frais d'entretien, d'aménagement et de déménagement	(63 320)	-
Gain sur disposition du 257 Bloomfield	706 677	-
Gains non réalisés sur placements	104 021	116 894
Amortissement - Immeubles	(14 778)	(17 570)
Excédent des produits sur les charges	586 928 \$	54 801 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers vérifiés.

NORMAND VENDETTE, CA INC.
Comptable agréé

FONDATION LIONEL-GROULX
BILAN
31 décembre 2010

Page 3

	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	160 158 \$	14 203 \$
Certificat de placement garanti (note 3)	501 147	-
Débiteurs (note 4)	9 195	1 929
Frais imputables au prochain exercice	3 044	4 577
	<hr/> 673 544	<hr/> 20 709
Placements (note 5)	1 800 873	1 754 244
Immobilisations (note 6)	276 677	595 398
	<hr/> 2 751 094 \$	<hr/> 2 370 351 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	23 244 \$	15 782 \$
Produits reportés (note 7)	-	5 000
	<hr/> 23 244	<hr/> 20 782
Fonds Michel-Brunet (note 8)	42 682	38 542
	<hr/> 65 926	<hr/> 59 324
Actifs nets	2 685 168	2 311 027
	<hr/> 2 751 094 \$	<hr/> 2 370 351 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers vérifiés.

NORMAND VENDETTE, CA INC.
Comptable agréé

**FONDATION LIONEL-GROULX
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	2010				
	Dotation	Fonds Jean Éthier-Blais	Immobilisations	Fonds non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	999 990 \$	60 000 \$	595 398 \$	655 639 \$	2 311 027 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(21 041)	607 969	586 928
Acquisitions	-	-	99 429	(99 429)	-
Dispositions (note 9)	-	-	(397 109)	184 322	(212 787)
SOLDE À LA FIN	999 990 \$	60 000 \$	276 677 \$	1 348 501 \$	2 685 168 \$

	2009				
	Dotation	Fonds Jean Éthier-Blais	Immobilisations	Fonds non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	999 990 \$	60 000 \$	1 014 105 \$	582 133 \$	2 656 228 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(19 131)	73 932	54 801
Acquisitions	-	-	426	(426)	-
Dons - archives et livres	-	-	1 835	-	1 835
Dispositions (note 9)	-	-	(401 837)	-	(401 837)
SOLDE À LA FIN	999 990 \$	60 000 \$	595 398 \$	655 639 \$	2 311 027 \$

NORMAND VENDETTE, CA INC.
Comptable agréé

FONDATION LIONEL-GROULX
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Page 5

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	586 928 \$	54 801 \$
Amortissement des immobilisations	21 041	19 131
Gains réalisés sur cession de placements	(9 080)	(99 599)
Gains non réalisés sur placements	(104 021)	(116 894)
Rétribution du Fonds Michel-Brunet	4 140	5 825
Gain sur disposition du 257 Bloomfield	(706 677)	-
	<hr/>	<hr/>
	(207 669)	(136 736)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs	(7 267)	(395)
Frais imputables au prochain exercice	1 533	(746)
Créditeurs	7 462	8 876
Produits reportés	(5 000)	(950)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(210 941)	(129 951)
<hr/>		
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(99 429)	(426)
Produit de la vente du 257 Bloomfield	891 000	-
Fonds Michel-Brunet	-	32 717
Acquisitions de placements	(202 039)	(707 917)
Produit de la vente de placements	262 653	735 430
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	852 185	59 804
<hr/>		
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	641 244	(70 147)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 009	103 156
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	674 253 \$	33 009 \$
<hr/>		
Les trésoreries et équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants:		
Encaisse	160 158 \$	14 203 \$
Encaisse - courtiers	12 948	18 806
Certificat de placement garanti	501 147	-
	<hr/>	<hr/>
	674 253 \$	33 009 \$
<hr/>		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers vérifiés.

NORMAND VENDETTE, CA INC.
Comptable agréé

1. Statut et nature des activités

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec. Le principal objectif de la Fondation est de promouvoir l'histoire du Québec et du fait français en Amérique, ainsi que des figures marquantes de cette histoire. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la valeur marchande.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, à l'exception des archives et des livres reçus en dons qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux suivants:

Immeubles	linéaire	33 ans
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	linéaire	3 ans

Les archives et les livres ne sont pas amortis.

Dons en actif

Les dons en actif sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue.

Fonds Jean Éthier-Blais

Cet apport affecté provient d'un legs testamentaire de monsieur Jean Éthier-Blais. La Fondation est tenue d'utiliser l'actif afin de décerner chaque année un prix portant son nom à l'auteur du meilleur livre de critique littéraire paru au Québec.

Dotation

Cet apport provient d'une subvention du Ministère de la culture et des communications que la Fondation doit maintenir en permanence et dont les revenus servent aux activités de la Fondation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse de la Fondation, de l'encaisse disponible chez les courtiers en valeurs mobilières et d'un certificat de placement garanti dont l'échéance de 30 jours est automatiquement renouvelée.

3. Certificat de placement garanti

Le certificat de placement garanti porte intérêts à 0,8% et vient à échéance en janvier 2011.

4. Débiteurs

	2010	2009
Taxes sur les ventes	9 195 \$	1 284 \$
Comptes clients	-	645
	<u>9 195 \$</u>	<u>1 929 \$</u>

5. Placements

	2010		2009	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Actions cotées en bourse	738 300 \$	816 099 \$	731 522 \$	706 342 \$
Fonds commun de placements	964 802	971 826	1 031 078	1 029 096
Encaisse - courtier	12 948	12 948	18 806	18 806
	<u>1 716 050 \$</u>	<u>1 800 873 \$</u>	<u>1 781 406 \$</u>	<u>1 754 244 \$</u>

6. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	3 942 \$	-	3 942 \$	30 398 \$
Immeubles	278 368	126 818	151 550	274 225
Mobilier et équipement	247 303	198 717	48 586	6 244
Matériel informatique	1 025	171	854	-
Archives et livres	71 745	-	71 745	284 531
	<u>602 383 \$</u>	<u>325 706 \$</u>	<u>276 677 \$</u>	<u>595 398 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est départi de l'immeuble situé au 257, avenue Bloomfield pour une considération de 891 000\$. La valeur des immobilisations acquises pendant l'exercice s'élève à 99 429\$ et se répartit comme suit: 49 971\$ en améliorations à l'immeuble, 48 433\$ en mobilier et équipement et 1 025\$ en matériel informatique. Selon la dernière évaluation municipale, la valeur du terrain et bâtiment s'élève à 996 300\$ pour le 261, avenue Bloomfield.

7. Produits reportés

	2010	2009
Solde au début	5 000 \$	5 950 \$
Apports de l'exercice	-	5 000
Utilisation de l'exercice	(5 000)	(5 950)
Solde à la fin	<u>- \$</u>	<u>5 000 \$</u>

8. Fonds Michel-Brunet

En vertu d'une entente signée le 9 juin 2008 entre l'Institut d'histoire de l'Amérique française et la Fondation Lionel-Groulx, l'Institut a confié à la Fondation la gestion de son fonds Michel-Brunet et lui a transféré en janvier 2009 le solde de ce fonds au montant de 32 717\$. En vertu de cette convention, la Fondation a imputé les mêmes frais annuels de gestion qu'elle paie aux gestionnaires de ses propres placements, soit un demi de 1% de la juste valeur marchande du capital. De plus, elle a imputé au fonds des revenus annuels de placement calculés selon les rendements générés par ses propres placements au cours de douze derniers mois.

9. Contribution au centre de recherche Lionel-Groulx

La Fondation exerce un contrôle sur le Centre de recherche Lionel-Groulx du fait que les deux organismes ont le même conseil d'administration. Le Centre de recherche a cessé ses activités au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les résultats de 2009 présentés à titre comparatif incluent les activités de la Fondation et du Centre de recherche.

10. Radiation d'actifs

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est départie d'un nombre important de livres et documents. La valeur comptable des Archives et livres a été réduite de 212 787\$ à 71 745\$, somme qui représente le coût estimé de la collection restante, constituée de livres, brochures et périodiques. Ces actifs, principalement cédés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et les fonds d'archives cédés en 2009 ont été estimés, par cette institution, à une valeur totale de 2 230 000\$.

11. Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et de créditeurs frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés correspondent à leur valeur boursière.

Table des matières

Conseil d'administration	2
Comité consultatif des historiens	3
Compagnie des Cinq Cents Associés	3
1. Mot du président	4
2. Rapport du directeur général	5
2.1 Une nécessaire transition complétée	5
2.2 Un plan d'action triennal adopté	6
2.3 Plusieurs activités poursuivies et réussies	9
3. Rapport du vérificateur	11



